

Du nouveau à la cantine !

Distribution à la rentrée d'une nouvelle carte unifiée lycée/cantine à tous les lycéens et BTS.

- Si vous souhaitez manger à la cantine, cette carte vous permettra d'acheter vos repas sur l'appli Myturbo-self, depuis votre mobile derrière ce qrcode ou depuis chez vous sur <https://espacenerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=10>
- Si vous ne souhaitez pas manger à la cantine, elle reste nécessaire pour rentrer dans le lycée



Fini les forfaits, place aux tickets !

À partir de la rentrée :

- Fin des forfaits (sauf pour les internes)
- Achat au ticket uniquement
- Avec tarification sociale pour plus d'équité

ANTICIPEZ !!

**POUR CEUX QUI ETAIENT DEJA SCOLARISES EN 2024-2025, VOUS POUVEZ ACHETER
DÈS À PRÉSENT VOS REPAS POUR LA PROCHAINE RENTRÉE
(même si votre carte sera remplacée)
=> dans l'onglet mes comptes de l'appli ou sur le net**

Tarifs des Repas (à l'unité)

Tarif	Quotient fiscal	Prix repas
Tarif 1	< 10 500 €	3,40 €
Tarif 2	< 17 000 €	4,15 €
Tarif 3	< 28 000 €	4,55 €
Tarif 4	> 28 000 € (par défaut)	5,15 €

 Tarifs internat : communiqués par votre établissement.

Obtenir la Tarification Sociale : Mode d'emploi

 Du 1er au 30 septembre 2025 :

-  Connectez-vous sur ENT Netocentre
-  Complétez votre demande
-  Attendez la validation de la Région
-  Le tarif adapté sera appliqué à l'année

Le tarif de 5.15 € au ticket sera appliqué à tous durant le mois de septembre. le temps de la campagne.

Au 1er octobre, le tarif de chacun sera mis à jour et le solde de votre carte sera régularisé rétroactivement.

 Sans démarche : Tarif 4 appliqué par défaut.

Un mode d'emploi détaillé vous est présenté en annexe.

Réservation Obligatoire = Moins de Gaspillage + Plus de Qualité

Dès la rentrée, la réservation des repas devient obligatoire pour tous les élèves.

Objectif : Permettre à l'équipe de cuisine de préparer les repas au plus juste.

Résultat : Moins de gaspillage, plus d'économies, de meilleurs produits (bio, AOP, etc.) !

Les Règles à Retenir

- **Réservation obligatoire pour tous depuis Myturbo-self ou depuis <https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=10>**
 - Jusqu'à minuit la veille
 - Ouverte de vacances à vacances
- **Pénalité de 1 € :**
 - Si vous mangez sans avoir réservé
 - Si vous ne consommez pas un repas réservé

Exceptions sans pénalité : maladie,, problème technique, cas de force majeure

Bourses scolaires

Du fait du passage au tout ticket, les bourses ne seront plus déduites des factures de cantine mais versées directement aux familles en fin de trimestre. Une communication plus détaillée sera faite à la rentrée.